

# ATOUPS & TERRITOIRES

Février 2020 / N°15

## L'EDITO



L'année qui s'ouvre s'avèrera décisive pour les territoires. Tout le monde sait l'importance que nos concitoyens accordent à la place des édiles locaux dans la vie politique. A la fois aménageurs, régulateurs et développeurs, les Maires et Présidents de communautés de communes ou d'agglomérations voient peser sur leurs épaules une lourde responsabilité quant à l'avenir des habitats tant ruraux qu'urbains.

Le subtil équilibre entre maintien des services publics et contraintes budgétaires, entre qualité de vie et développement des activités industrielles contribue indéniablement à dessiner l'attractivité de nos zones de vie.

La première priorité consiste en effet à favoriser les conditions de la création de richesses au plan local.

Et nul n'ignore que sans activité industrielle, y compris dans les zones les moins peuplées, il n'y a point de salut. Parallèlement, il s'agit de garder à l'esprit qu'attirer et fidéliser des habitants ne se résume pas qu'à une simple équation fiscale, mais contribue fortement à créer un vivier de compétences dans lequel les entreprises implantées localement pourront utilement trouver leurs futurs collaborateurs.

C'est dans ce contexte que le MEDEF Eure-et-Loir, dont le rôle est notamment de veiller localement au maintien des conditions propices à l'implantation et au développement des entreprises, s'implique fortement dans toutes les problématiques d'aménagement du territoire.

Les équipements structurants, en termes d'infrastructures de transport, de communication, d'éducation, de santé, mais aussi dans le champ culturel et sportif bénéficient naturellement aux entreprises mais aussi au bien-être et à l'épanouissement de celles et ceux qui seront amenés à en constituer les forces vives.

C'est donc un travail collaboratif entre nos instances patronales et les élus locaux qui doit s'engager et s'inscrire dans la durée à objectifs partagés pour l'avenir de nos territoires.

Ce travail est déjà engagé mais les élus doivent être assurés de la volonté de notre MEDEF de continuer sans relâche à participer à ce dialogue permanent.

*Jacques FALIES, Président du Medef Eure-et-Loir*

**Le 4 pages de nos entreprises d'Eure-et-Loir**



## • La première nuit de l'orientation en Eure-et-Loir



Sabine Mazeau (RIPOCHE INDUSTRIES), Cindy Dermien (CFAI), Aline Nollier (METALOR)

Depuis douze ans, les Chambres de Commerce et d'Industrie organisent un évènement tout particulier en France afin d'accompagner les jeunes dans leur réflexion quant à leurs études potentielles en les mettant en contact avec des responsables de l'orientation et des professionnels : les nuits de l'orientation. En effet, cet évènement permet aux collégiens, lycéens, étudiants et leurs parents de bénéficier de conseils individuels, découvrir des métiers, des chefs d'entreprise, des salariés ou encore des professionnels de l'orientation.

La CCI d'Eure-et-Loir a organisé sa première nuit de l'orientation, divisée en deux pôles avec d'un côté la carte formation et de l'autre la carte des métiers, qui a eu lieu le mercredi 12 février 2020.

1209 collégiens, lycéens, étudiants et leurs parents ainsi que des demandeurs d'emploi sont venus à la rencontre d'une centaine de représentants d'entreprise de tout secteur (logistique, transport, artisanat, commerce, police, gendarmerie, avocats, mais également de l'industrie et de la métallurgie).

Les partenaires de l'emploi de l'Eure-et-Loir se sont tous mobilisés pour faire de ce tout premier évènement organisé dans notre département une réussite, en mobilisant, évidemment la CCI Eure-et-Loir, mais également l'académie Orléans-Tours, le SPRO, l'Onisep et la Fondation Jeunesse Avenir Entreprise.

L'UIMM et le Medef Eure-et-Loir ont depuis toujours à cœur d'informer et de présenter les métiers présents dans les entreprises de l'industrie et de la métallurgie, c'est pourquoi certaines entreprises adhérentes, dont RIPOCHE INDUSTRIES, SYSTECH et METALOR, se sont ainsi prêtées au jeu afin de répondre aux jeunes à la recherche d'informations et d'explications.

## • Signature de la Convention Industrie

Renforcer les liens entre formation supérieure et monde de l'entreprise en capitalisant sur des valeurs communes, tel était l'enjeu de la signature de la convention de partenariat entre l'IUT de Chartres et le Club de l'Industrie du Futur, intervenue le 10 janvier dernier dans les locaux du Pôle Formation de l'UIMM Eure-et-Loir au 5 rue Vlaminck. Faire la promotion de l'industrie auprès des étudiants, favoriser leur insertion professionnelle par l'accueil en stage ou en alternance au sein des entreprises de la Branche de la Métallurgie, mettre à disposition de l'IUT des moyens industriels ou encore favoriser la compréhension mutuelle via des interventions de professionnels au sein des formations ou encore des échanges avec les enseignants sur les problématiques du quotidien des entreprises, telles sont les principales actions attendues de ladite convention.

L'UIMM Eure-et-Loir est membre du Club, au même titre que l'ensemble des branches industrielles co-fondatrices en 2017 de cette association (Chimie et Plasturgie) ainsi que de la CCI Régionale et du CETIM qui les ont rejointes.



Monsieur Ludovic COUILLAUD, Président de l'UIMM Eure-et-Loir et Monsieur Christian ORIEUX, Directeur de l'IUT de Chartres

# AU COEUR DE NOS ENTREPRISES



- Environ 2000m2 d'ateliers rénovés
- 500 m2 de bureaux rénovés
- 1000 m2 prêts pour une seconde phase de rénovation
- Environ 16000 m2 de terrain
- 36 salariés
- Plusieurs millions d'euros d'investissement

## • AMV : un déménagement pour de nouveaux horizons de développement au sein du groupe JOGAM

Le groupe JOGAM, composé de six sociétés industrielles complémentaires dont trois en Eure-et-Loir, a investi plusieurs millions d'euros afin de permettre à l'entreprise AMV (Atelier de Mécanique de Vernouillet) de rassembler ses deux anciens bâtiments en un seul, sur Dreux. Le déménagement a eu lieu en janvier 2020.

AMV intervient dans le domaine de l'usinage de précision sur des projets de prototypage et de réalisations d'outillages spécifiques pour les secteurs de haute technologie. L'entreprise est spécialisée dans la réalisation de pièces mécaniques complexes et dans le montage de sous-ensembles.

Grâce à son savoir-faire, elle est présente au sein de projets incroyables : réalisation de composants de viseurs d'étoiles et du robot Insight actuellement sur Mars, fabrication de pièces mécaniques pour le plus puissant laser du monde... D'ailleurs, ses clients sont tout aussi prestigieux que ses projets, pour ne citer que THALES, ARQUUS ou ArianeGroup.

Son déménagement, fruit d'un important investissement du groupe JOGAM, est une consécration pour l'entreprise mais également un engagement pour son avenir. En effet, AMV bénéficie de la politique ambitieuse du groupe, que ce soit en termes de moyens industriels (Mise en doublon des centres d'usinage les plus stratégiques) qu'en termes de ressources humaines. A ce titre, deux jeunes ont déjà été recrutés et ce déménagement a permis une montée en compétence des salariés présents. Cette étape s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'évolution basée sur le domaine de compétence qui est le sien : la maîtrise des exigences les plus pointues grâce à une collaboration étroite avec ses clients.

A travers le groupe JOGAM, AMV et ses sociétés sœurs s'enrichissent mutuellement des connaissances de chacun. Leurs spécialités complémentaires en font un vivier de savoir-faire. C'est ainsi que l'entreprise veut aujourd'hui capitaliser sur ses acquis et se faire reconnaître comme acteur d'un nouveau segment grâce à sa nouvelle salle de montage sous atmosphère contrôlée : la Pharmacopée, très présente sur Dreux. La proximité prend alors tout son sens !

**Directrice d'exploitation : Karine OUDARD**  
10 rue Notre-Dame de la Ronde - 28100 Dreux  
karine.oudard@amv-usinage.fr / 02 37 46 05 62



## LE TERRITOIRE

### • Retour vers le futur à l'Agglo de Dreux

Fruit de la fusion de six anciennes communautés de communes, l'Agglomération de Dreux peut se targuer de figurer parmi les agglomérations qui pèsent en Région : la première en superficie, et la quatrième en population, totalisant plus de 117 000 habitants et agrégeant 81 communes dont 6 du département voisin de l'Eure.

Il faut dire qu'idéalement située à la confluence de trois Régions – Centre-Val de Loire, Normandie et Ile-de-France - elle entend bien miser sur son extraordinaire positionnement géographique mais aussi sur sa tradition industrielle pour renouer avec la prospérité économique tout en puisant aux sources de l'innovation et de la modernité. Le symbole le plus fort de ce mouvement

est sans conteste l'avènement dès le mois prochain du « Dôme », futur pôle éco-numérique drouais sur 1 200 m2 au au cœur de la cité royale. Creuset de l'entrepreneuriat du futur, adoptant les formes les plus abouties du travail collaboratif à travers le développement d'un espace de travail partagé, mais aussi d'un « Média Lab » et d'un « Fab Lab », et misant sur un incubateur à destination de

jeunes pousses accompagnées en termes d'hébergement, de stratégies de croissance, ce lieu se situera dans des locaux fortement chargés d'Histoire. C'est en effet le bâtiment de l'ancienne Caisse d'Epargne, inoccupé depuis dix ans, qui a été choisi pour ce projet. Classé monument historique et



Crédit : L'Echo Républicain

remontant aux heures glorieuses de la fin du XIXème siècle, industriel et prospère, il conservera tout son lustre d'antan, tout en hébergeant les technologies numériques les plus pointues, aux fins de les rendre accessibles au plus grand nombre. Preuve en est que tradition et modernité peuvent parfaitement faire bon ménage, dès lors que le respect du patrimoine se marie avec le goût pour l'innovation.

Deux concepts a priori très éloignés, mais dont le point commun est de renvoyer aux plus belles manifestations de la force d'une civilisation.

Gageons que ce concept fera référence en Région et contribuera au dynamisme d'un bassin de vie marqué aujourd'hui comme hier par de belles aventures industrielles ... une forme de retour vers le futur !

# LES INFOS EN BREF

## LE CLUB



### • « La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! »

L'objectif affiché par les Pouvoirs Publics est de faire en sorte, qu'à terme 10 000 entreprises du territoire national s'engagent pour que la France soit une chance pour tous !

Dans le cadre de l'initiative nationale, le 23 juillet 2019, un club d'entreprises départemental « L'Eure et Loir, une chance, les entreprises s'engagent » a été constitué en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle. La présidence en a été confiée à Hervé RIPOCHE, administrateur de l'UIMM 28.

Le club d'entreprises s'engage à promouvoir de manière générale les initiatives pour l'emploi relevant de 13 thématiques telles que l'accueil des stagiaires de 3ème, l'alternance, le recrutement de jeunes en parcours d'insertion, le recrutement de réfugiés, le recrutement de travailleurs en situation de handicap,.....

Dans ce cadre, la priorité va à la valorisation des démarches déjà engagées par les entreprises, notamment au titre des actions « emploi-formation » menées à nos côtés.

**Pour intégrer le club**, totalement gratuit et sans engagement supplémentaire, merci d'adresser un mail à : [inclusion@entreprises28.org](mailto:inclusion@entreprises28.org) pour obtenir le formulaire de demande d'adhésion.

## LE RÉSEAU

### • De nouveaux plateaux techniques pour l'AFPI

Le 11 février dernier étaient inaugurés les derniers investissements de l'AFPI Centre-Val de Loire sur le plateau technique de l'IUT de Chartres.

Pas moins de trois centres d'usinage pour compléter ce qui est devenu un plateau désormais dédié aux métiers de la métallurgie. En présence de Pascal ROBIN, Secrétaire de l'UIMM Eure-et-Loir, de Cyril BARRANCO, directeur du Pôle Formation de l'UIMM Centre-Val de Loire, de Christian ORIEUX, Directeur de l'IUT de Chartres, d'une dizaine de chefs d'entreprise et de quelques formateurs, le ruban tricolore a été coupé.



## L'AGENDA

### • RÉUNIONS TECHNIQUES :

**12 mars 2020 journée**

AT/MP : Relation entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures

**17 mars 2020 à 9h**

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : pouvoir d'achat et intéressement

**9 avril 2020 à 9h**

La réforme de l'assurance chômage

**23 avril 2020 à 9h**

Reprendre et transmettre l'entreprise

## BIENVENUE À :



**LES MERGERS**  
Systèmes de ventilation

## LES NOMINATIONS

Le 1er janvier 2020, Jacques FALIES a été élu à la présidence du Medef Eure-et-Loir, en remplacement de Daniel FILLON.

Serge LEGER a été nommé Directeur du SISTEL, en remplacement de Christian PERRIN.

Martine SALOTTI est devenue la Directrice de l'OPCO 2i Centre-Val de Loire.

## L'ÉVÈNEMENT

### • Remise des CQPM

Ce ne sont pas moins de trois cérémonies de remises de certificats qui se sont déroulées depuis décembre chez nos adhérents, fruits d'une politique pro-active constante de la part des entreprises concernées ainsi du travail assidu des stagiaires qui ont eu le courage de se remettre aux études et à pousser jusqu'à la certification.

Le 11 décembre, c'était au tour de METALOR de fêter la certification de 6 conducteurs d'équipements industriels ; suivait LUMILEDS le 16 décembre avec 4 pilotes de systèmes de production automatisée. Plus récemment, ASCO organisait la remise de 11 CQPM de techniciens en montage de d'équipement industriel.

L'occasion était donnée de saluer le travail des formateurs de l'AFPI et de rappeler l'importance de la démarche de formation tout au long de la vie et d'une validation officielle des compétences via l'attribution d'un certificat valable dans toute la Branche au plan national.